

LE MOT DU MAIRE

Le 13 avril 2012, le Conseil Municipal a voté les budgets 2012. Pour la quatrième année consécutive, le taux des taxes locales sur les ménages reste inchangé pour la commune et la communauté de communes. Seule peut évoluer l'assiette de calcul dont la révision est fixée par la Préfecture.

Nous venons de recevoir l'avis de l'hydrogéologue agréé par le Ministère de la Santé pour le département de l'Isère sur l'agrément de la source du GOURET, que je vous communique ci-dessous :

« Sous réserve que toutes les mesures de protection soient prises, et que les périmètres de protection soient effectifs, je donne un AVIS FAVORABLE à l'équipement et à l'exploitation du puits de captage du GOURET pour l'alimentation en eau potable de la commune de ST QUENTIN SUR ISÈRE, avec un régime d'exploitation maximum de 40 m³/heure : avec un tel débit, on ne risque pas d'inverser le sens des écoulements souterrains, ce qui pourrait entraîner une pollution de la ressource par les effluents de la zone d'activités du Gouret. Ce débit préserve également un écoulement pérenne dans le ruisseau de la Galandrine, exutoire naturel de la nappe ; il est suffisant pour couvrir les besoins de la commune à long terme. »

La source GOURET va donc pouvoir se substituer à la source GAUCHON actuellement utilisée.

Un mot sur l'avancement des travaux de la salle socioculturelle qui se poursuivent selon le planning établi et respecté.

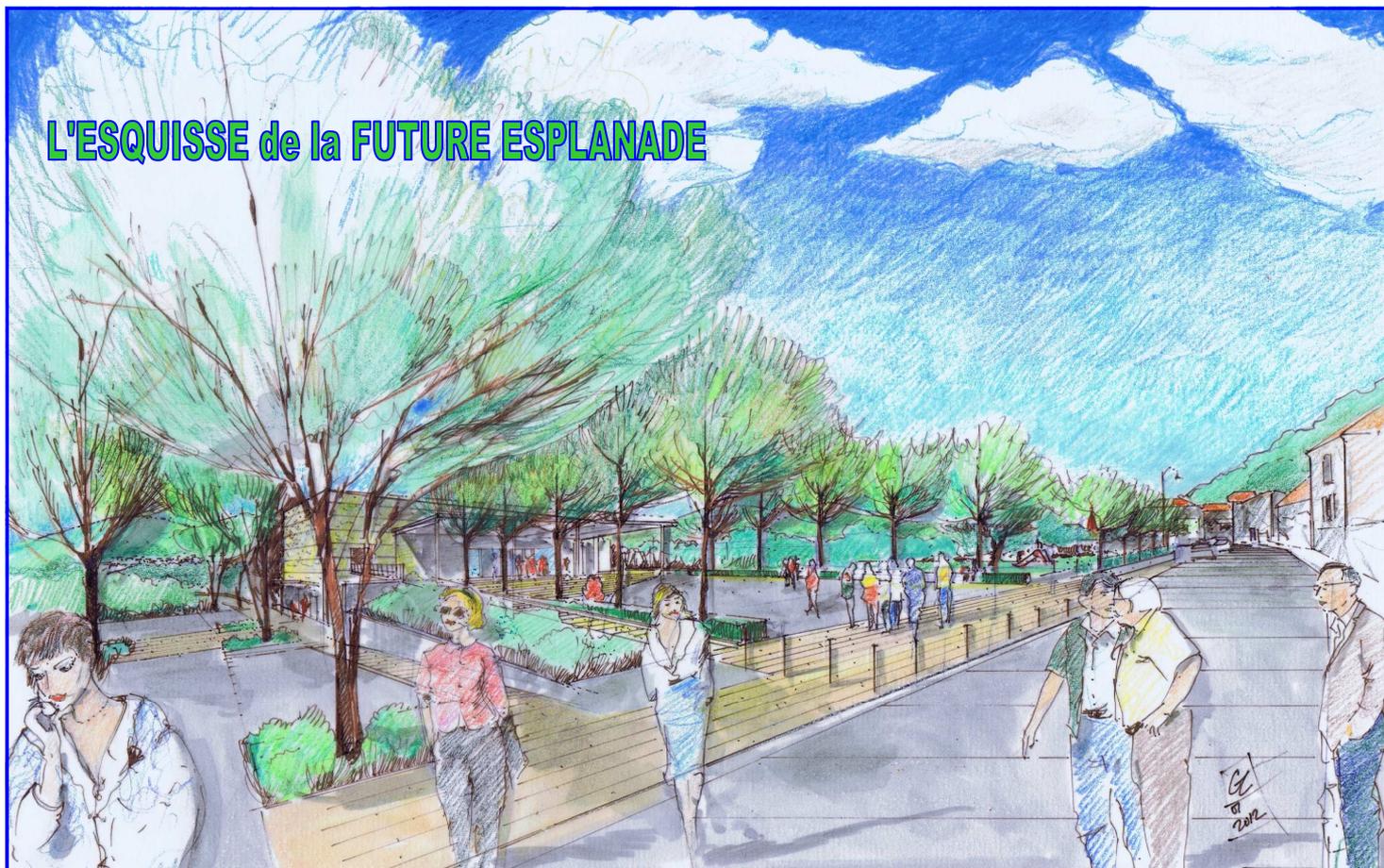
Ci-dessous le prévisionnel d'achèvement des différentes étapes, l'esquisse de l'esplanade et en pages 2 et 3 les plans intérieurs :

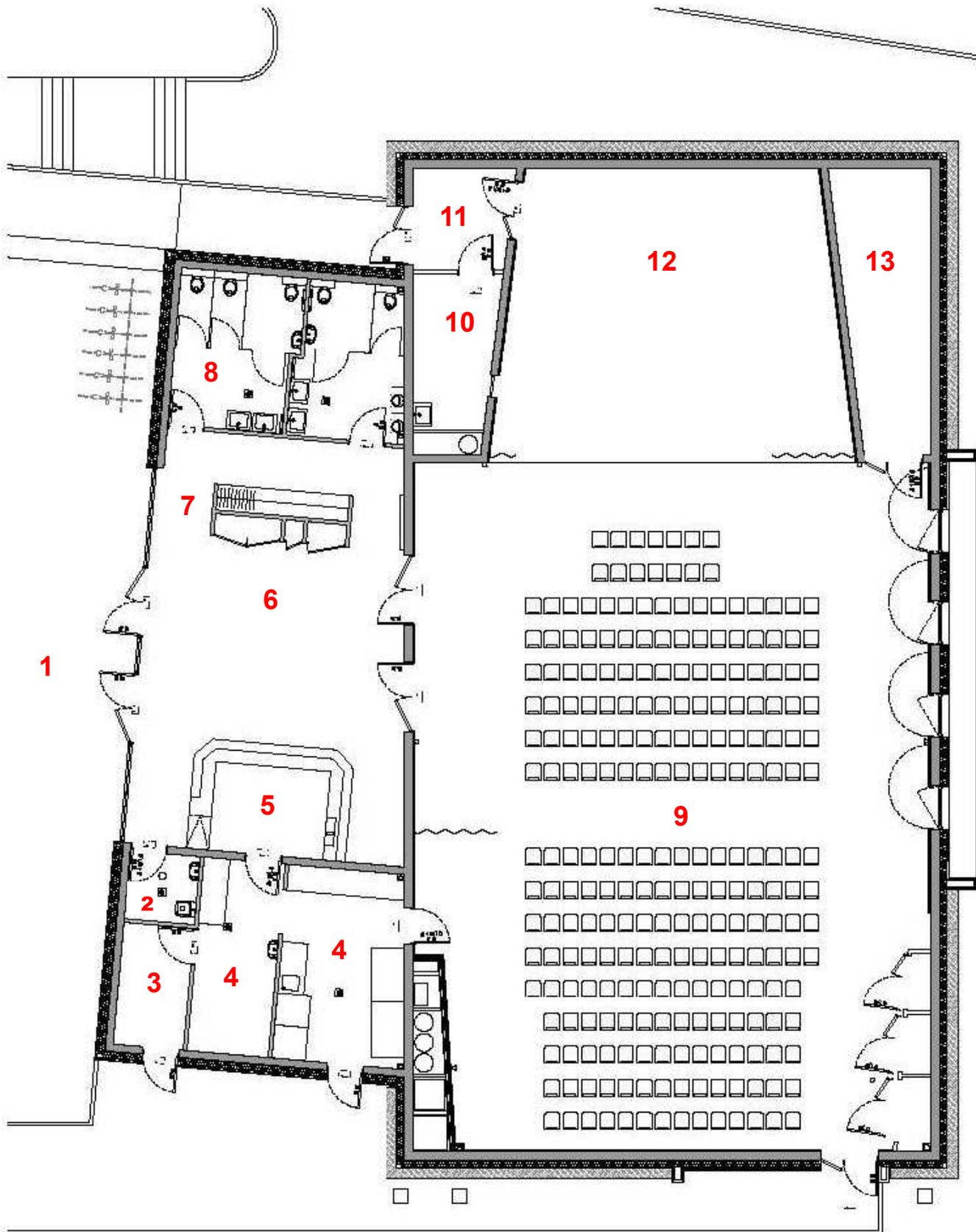
- murs en élévation salle festive : **15 mai**
- charpente couverture : **1^{er} juin**
- pose des menuiseries extérieures : **25 juin**
- aménagements intérieurs : **15 octobre**
- réception provisoire du rez de jardin (maison des sociétés) : **30 septembre 2012**
- réception provisoire de la salle festive le : **20 octobre 2012**

La démolition de la salle actuelle est prévue fin juin, début juillet 2012.

Je profite de ce mot pour vous appeler à respecter, avec l'arrivée des beaux jours, les règles de civisme précisées en fin de bulletin, pour vivre en parfaite harmonie les uns avec les autres.

Votre maire, Jean Pierre FAURE





REZ DE CHAUSSEE (salle festive)

- | | | | |
|----------|---------------------|-----------|--------------------|
| 1 | Accès salle festive | 7 | Vestiaires |
| 2 | Local nettoyage | 8 | Sanitaires |
| 3 | Local poubelles | 9 | Salle festive |
| 4 | office | 10 | Loges |
| 5 | Bar | 11 | Accès scène |
| 6 | Hall d'accueil | 12 | Scène |
| | | 13 | Local de rangement |



REZ DE JARDIN (MAISON DES ASSOCIATIONS)

- | | | | |
|---|------------------------------|----|--------------------------------------|
| 1 | Accès salle des associations | 9 | Sanitaires |
| 2 | Salle d'activité | 10 | Local Technique |
| 3 | Salle d'activité | 11 | Local Entretien |
| 4 | Salle d'activité | 12 | Salle de musique insonorisée |
| 5 | Salle réunion | 13 | Salle de musique insonorisée |
| 6 | Sanitaires | 14 | Salle de musique insonorisée |
| 7 | Vestiaires | 15 | Toilettes accessibles de l'extérieur |
| | | 16 | Rangements |

ST QUENTIN MON VILLAGE - VIE MUNICIPALE

COMPTE-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX CONSULTABLES EN MAIRIE et sur le site www.saint-quentin-sur-isere.fr

COMPTE RENDU de la SÉANCE du 16 JANVIER 2012

ORDRE DU JOUR :

- 1 – Déclassement de la voie communale n° 11
- 2 – Mise à jour du tableau de classement des voies communales
- 3 – Remboursement des frais de déplacement des élus
- 4 – Construction d'un merlon de protection au quartier Fontbesset – demandes de subvention Conseil Général/Fonds Barnier et DETR
- 5 – Transfert des prêts de la CCVI à la commune
- 6 – Acquisition des parcelles AH 181 et 182, propriété de Madame MALLEIN-MURET, en zone du Gouret
- 7 – Travaux d'enfouissement de ligne BT place Daclin et rue du Vercors – convention avec le SEDI
- 8 – Autorisation de paiement de dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2012
- 9 – Implantation de supports et passage d'une ligne électrique aérienne – convention de servitude avec ERDF

PRÉSENTS Mmes et MM. Jean-Pierre FAURE, Camille ANDRÉ, Aimée BATTEUX, Alain BAUDINO, Joël FAIDIDE, Jean Paul REY René GUICHARDON, Jean-Marie KASPERSKI, Joëlle SALINGUE, Frédérique SANTOS COTTIN.

ABSENTS :Cristina GIRY (procuration à Aimée BATTEUX), Florence CHATELAIN (procuration à Camille ANDRÉ), Georges EMINET (procuration à Frédérique SANTOS COTTIN), Jean-Luc GUIMET, Elisabeth ROUX.

Lecture est donnée du compte-rendu du conseil municipal du 25 novembre 2011. Aucune remarque n'est formulée.
Les délibérations sont toutes adoptées à l'unanimité.

1) Déclassement de la voie communale n°11

Monsieur le maire expose au conseil municipal qu'en raison de l'extension de la société LELY pour l'ouverture d'un nouveau centre de tri pour le traitement des déchets des bâtiments, il y a lieu de déclasser la voie communale n° 11 au lieu dit «L'ÉCHAILLON», afin de vendre ensuite cette partie à la société susnommée.

2) Mise à jour du tableau de classement des voies

Le maire rappelle aux membres présents que la longueur de voies classées à ce jour est de 19 700 m. (voies faisant partie du domaine public routier communal par opposition aux chemins ruraux qui font partie du domaine privé communal). L'historique concernant ce classement remonte à 1960 à la sortie de l'ordonnance de 1959. La longueur de la voirie communale était de 7 600 mètres.

Un classement a été établi en juillet 1992 portant la longueur à 17 573 m. Un classement a été établi en juillet 2002 portant la longueur à 19 700 m.

Compte tenu des travaux d'amélioration ou d'aménagement de surface sur un chemin rural et la prise en compte de la voirie du lotissement Le Beauregard, il convenait de les incorporer dans le domaine public routier. La longueur de voies à classer pourrait être environ de 425 m.

Le conseil municipal, après avoir délibéré prend en compte l'intérêt de classer cette voie, demande à la DDT, subdivision de Voiron, antenne de St Marcellin d'établir, dans le cadre de la mission A.T.E.S.A.T, le dossier de mise à jour du classement des voies communales, autorise Monsieur le maire à engager les formalités nécessaire et signature du dossier.

3) Remboursement des frais de déplacement des élus

Le maire rappelle aux membres de l'assemblée que l'article R 2123-222 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit le remboursement des frais de déplacement et de séjour, sur présentation de pièces justificatives, pour les élus de la commune qui prennent part aux réunions des organismes dont ils font partie à titre de qualité. Monsieur le maire précise que ces remboursements seront effectués sur les mêmes bases que pour les agents communaux, selon le barème fixé par l'arrêté du 3 juillet 2006.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré, DIT que les élus pourront, sur présentation de justificatifs, bénéficier du remboursement des frais de transport et de séjour occasionnés lors des déplacements effectués dans le cadre de leurs missions municipales, selon les barèmes en vigueur. Les crédits nécessaires seront inscrits aux budgets primitifs annuels

4) Construction d'un merlon à FONTBESSET – demandes de subvention

Le maire présente aux membres de l'assemblée l'avant-projet réalisé par RTM pour la construction d'un merlon de protection contre les chutes de blocs au hameau de Fontbesset. L'estimation prévisionnelle de l'opération a été fixée à 300 000 €HT. Monsieur le maire propose, dans ce cadre, de solliciter des subventions au titre de la DETR, du Fond Barnier et auprès du Conseil Général.

NB : Une réclamation auprès du Préfet a été faite suite au refus de la DETR. Il faut espérer une bonne subvention au niveau du fonds Barnier, car nous ne pouvons plus prétendre à celle du Conseil Général (déjà 600 000 € obtenus précédemment). Le budget prévisionnel de cette opération s'élève quand même à environ 300 000 €

5) Transfert de prêts de la CCVI vers la commune

Monsieur le maire rappelle que suite au transfert de la compétence scolaire de la CCVI aux communes membres, le conseil communautaire a entériné le transfert des prêts liés à cette compétence. Les délibérations devant être concordantes, cette question vient devant le conseil municipal. Monsieur le Maire précise que sont concernés les prêts suivants : prêt contracté auprès de la Caisse d'Épargne.

LE CONSEIL GÉNÉRAL après avoir délibéré, APPROUVE le transfert des prêts ci-avant mentionnés, AUTORISE le maire à réaliser toutes les démarches utiles à l'accomplissement de ces formalités.

ST QUENTIN MON VILLAGE - VIE MUNICIPALE

6) Acquisition des parcelles AH 181 et AH182

Monsieur le maire expose aux membres de l'assemblée que Madame MALLEIN-MURET, propriétaire des parcelles AH 181 et AH 182 situées dans la zone du Gouret, propose de les céder à la commune, dans le cadre du projet d'Espace Naturel Sensible, pour un euro symbolique. Monsieur le maire sollicite de l'assemblée l'autorisation de signer l'acte notarié correspondant.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré, APPROUVE l'acquisition, pour un euro symbolique, des parcelles AH 181 et AH 182 auprès de Madame MALLEIN-MURET, DESIGNÉ Maître AUBRY-FLAUS en qualité de notaire, AUTORISE le maire à entreprendre toute démarche et signer tout document nécessaire à l'accomplissement de cette décision.

7) Travaux sur réseaux de distribution publique d'électricité

Monsieur le maire expose aux membres de l'assemblée que suite à la demande de la commune, le Syndicat des Energies du Département de l'Isère (SEDI) envisage de réaliser dès que les financements seront acquis, les travaux présentés dans les tableaux ci-dessous, intitulés :

Collectivité : commune de St-Quentin sur Isère
Opération n°11.311450
Enf. BT place Daclin et rue du Vercors

Après étude, le plan de financement prévisionnel est le suivant

Prix de revient prévisionnel TTC de l'opération	46 184.00 €
Montant total des financements externe	37 588.00 €
Frais de maîtrise d'ouvrage (en fonctionnement)	0.00 €
Contribution aux investissements pour cette opération	8 596.00 €

Afin de permettre au SEDI de lancer la réalisation des travaux, il convient de prendre acte, du projet présenté et du plan de financement définitif, de la contribution correspondante au SEDI

8) Convention de servitude ERDF pour implantation supports et passage d'une ligne électronique aérienne - LE BOURG

Monsieur le maire donne lecture aux membres de l'assemblée du projet de convention de servitude proposé par ERDF pour l'implantation de supports et le passage d'une ligne électrique aérienne au Bourg. Cette convention de servitude concerne la parcelle cadastrée AL 146. En échange de cette servitude, ERDF concède une indemnité unique et forfaitaire de 16 €.

9) Autorisation de mandatement de dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2012

Monsieur le maire rappelle que l'article 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que l'exécutif d'une collectivité locale peut, sur autorisation de l'assemblée délibérante engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts pour l'exercice précédent non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

A l'issue de l'exercice 2011, un certain nombre de crédits engagés mais non mandatés vont pouvoir faire l'objet de reports de crédit permettant de payer des factures arrivant avant le vote du budget primitif 2012. A l'inverse, certaines prestations doivent pouvoir être engagées et réalisées avant le vote du budget primitif. Il convient donc de mettre en œuvre ces dispositions pour le budget général de la commune. Le montant total des crédits inscrits au budget principal en 2011 aux chapitres 21 et 23 – immobilisation corporelles et immobilisations en cours – s'élève à 2 123 414.52 €. Le CONSEIL MUNICIPAL peut donc autoriser le paiement de dépenses d'investissement total, préalablement au vote du budget, à concurrence de 530 853.63 €. Cette autorisation de paiement permettra notamment de couvrir les dépenses liées à l'avancement du chantier de la salle socioculturelle et l'avancement du dossier du merlon de Fontbesset.

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après délibération et à l'unanimité des membres présents, DÉCIDE D'AUTORISER monsieur le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2012, dans la limite de 25% des crédits inscrits en 2011. Ces crédits seront inscrits au budget primitif 2012.

Informations diverses

Salle socioculturelle : Les fondations ont été creusées en décembre. La grue est maintenant installée, la maçonnerie a débuté le 9 janvier 2012. Les travaux vont se poursuivre selon le planning. L'ensemble des activités devra s'arrêter après le 17 juin 2012 pour permettre la démolition de l'ancienne salle et la réalisation de l'esplanade. Les activités pourront reprendre fin septembre ou début octobre 2012 dans les salles du rez-de-chaussée, mais la salle festive ne pourra fonctionner qu'après que les accès soient totalement terminés et que la commission de sécurité ait donné l'autorisation d'ouverture au public. Il faut raisonnablement viser décembre 2012.

Esplanade : Les dossiers de consultation devraient être disponibles courant février 2012. Le début des travaux est prévu pour mi juin 2012.

Digue du Replat : Travaux de renforcement en cours. Camille ANDRÉ invite les conseillers à se rendre sur place pour voir les travaux impressionnants qui sont en cours.

RD 45 : Les travaux se poursuivent, et entraînent des perturbations dans la circulation. Soyons patients, c'est pour notre sécurité.

Merlon Fontbesset : Une discussion avec RTM va être nécessaire pour essayer de revoir le positionnement du merlon qui grève sérieusement l'un des propriétaires quasiment du 1/3 de son terrain !

Source du Gouret : Lors de sa visite du 19 décembre 2011, l'hydrogéologue a commencé à travailler sur la définition des périmètres de protection de la source du Gouret.

Urbanisme : Un nouveau dossier de permis d'aménager qui tient compte des remarques faites par la Direction Départementale du territoire, a été déposé pour les terrains du Gît. La commission se réunira pour l'étudier.

Matériel : Un défibrillateur a été acheté par la commune, en achat groupé avec la Communauté de Communes de Vinay. Il a été installé au stade. Les responsables des associations qui utilisent les équipements sportifs du plateau du Gît vont participer à la formation indispensable pour utiliser cet appareil. Gérard LARGERON y participera aussi.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.

ST QUENTIN MON VILLAGE - VIE MUNICIPALE

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 2 AVRIL 2012

ORDRE DU JOUR :

- 1 – Aménagement de l'esplanade – attribution des marchés de travaux
- 2 – Participation des communes de domicile pour les enfants scolarisés sur St-Quentin sur Isère – modification du montant
- 3 – AEP du Moulin – demande de subvention auprès du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau
- 4 – Cession de la parcelle AX 129 d'une contenance de 415 m²

Rapports des commissions et Informations diverses.

PRÉSENTS : Mmes et MM. Jean-Pierre FAURE, Camille ANDRÉ, Aimée BATTEUX, Alain BAUDINO, Florence CHATELAIN, Georges EMINET Joël FAIDIDE, Cristina GIRY, René GUICHARDON, Jean Luc GUIMET, Jean-Marie KASPERSKI, Jean-Paul REY, Joëlle SALINGUE, Frédérique SANTOS-COTTIN

ABSENTE Elisabeth ROUX (procuration à Joëlle SALINGUE)

Lecture est donnée du compte-rendu du conseil municipal du 16 janvier 2012. Il n'appelle aucune observation.

1 - Aménagement de l'esplanade : attribution des marchés de travaux

La commission de la salle socio culturelle s'est réunie le jeudi 29 mars 2012 pour prendre connaissance de l'étude faite par SOGREAH des offres de prix pour l'aménagement de l'esplanade. Monsieur le maire rappelle que le prix intervient pour 40 % et que l'aspect technique compte pour 60 %. Les lots sont proposés à

Lots	Objet	Entreprise attributaire	Montant HT	Montant TTC
1	Démolition	PORTLOC	29 900.00 €	35 760.40 €
2	Terrassements et réseaux humides	SCREG/MANDIER	125 449.50 €	150 037.60 €
3	Réseaux secs et éclairage	SOBECA	75 970.50 €	90 860.72 €
5	Enrobés et bordures	SCREG	78 193.20 € (y compris option 1)	93 519.07 € (y compris option 1)
6	Sols béton et mobilier	SPORTS ET PAYSAGES	63 780.00 €	76 280.88 €
7	Espaces verts	ISS	63 397.00 €	75 822.81 €

Cette attribution est soumise au vote du conseil municipal qui approuve le classement du bureau d'études (14 voix pour et une contre)

2 - Participation des communes de domicile pour les enfants scolarisés sur St Quentin sur Isère - modification du montant

Le maire rappelle aux membres présents la délibération du 25 novembre 2011 fixant la participation des communes de résidence d'enfants scolarisés à St-Quentin à 100 €. Cette somme représentait les 70 € de fournitures par enfant, ainsi que les 30 € versés sous forme de subvention au Sou des Écoles. Monsieur le Maire propose d'organiser différemment les choses en fixant à 70 € la participation des communes, les 30 € complémentaires étant versés directement au Sou des Écoles.

Cette délibération annule et remplace la délibération n°251111-52 du 25 novembre 2011.

3 - AEP du Moulin - demande de subvention auprès du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau

Camille ANDRÉ explique les travaux : maillage du réseau entre la descente route de Montaud et la rue du Vercors, conduites actuelles de faible diamètre, absence de poteau d'incendie. Coût global de l'opération : 108 000 € HT; Georges EMINET demande de prendre des renseignements pour voir si au niveau du contrat rivières il peut y avoir aussi des subventions.

4 - Cession de la parcelle AX 129 d'une contenance de 415 m²

Cette parcelle se situe entre l'HLM et le lotissement Beauregard. Les services techniques viennent de couper les pins qui étaient le refuge de chenilles processionnelles. M. et Mme ROLAND souhaitent acquérir cette parcelle. Le conseil n'est pas opposé à cette cession, mais souhaite connaître les intentions du futur propriétaire avant de valider l'opération.

Informations diverses

Merlon de Fontbesset : Le projet de RTM a été revu et permet de gagner une dizaine de mètres de terrain pour la famille GIORDANO. Coût : 300 000 € HT - subvention loi Barnier 40 % , à la dernière conférence du Conseil Général Jean-Pierre FAURE a peut-être pu obtenir 60 000 €. La Préfecture accordera une DETR sur la voirie.

Les sondages géotechniques seront faits le 12 avril (Alain BAUDINO met son tractopelle à disposition de la commune et PORTLOC délègue le chauffeur).

ST QUENTIN MON VILLAGE - VIE MUNICIPALE

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 2 AVRIL 2012 (suite)

P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme)- Les réunions avec le Cabinet EPODE se poursuivent. Jean-Pierre FAURE nous fait part de la demande des services de la Gendarmerie pour venir s'installer dans notre commune. (24 logements + les bâtiments administratifs). Le conseil municipal est favorable à cette implantation sous réserve d'en connaître le montage financier.

Demande de déclassement d'un chemin communal

Madame GROBET souhaiterait que le chemin communal qui borde sa maison soit déclassé pour favoriser la vente de son bien. L'ensemble du conseil municipal n'est pas favorable à cette demande car ce chemin est le seul accès existant au ruisseau du Martinet.

Travaux divers

Le busage du fossé de Fontbesset a été réalisé pour sécuriser la voirie sur laquelle circule notamment le car scolaire. Les travaux du mur du cimetière, du rejointage des murs du village et du pont du ruisseau du canard ont été commencés. L'enfouissement de la ligne moyenne tension du village, (suppression du transformateur Daclin et pose d'un nouveau dans les jardins communaux) devrait commencer fin avril.

Urbanisme

La prochaine réunion de la commission est programmée pour le 16 avril, seuls 2 dossiers de permis de construire à instruire depuis le début de l'année.

Joël FAIDIDE nous fait part des nombreuses modifications intervenues au niveau du calcul des taxes et des démarches d'urbanisme. Des informations seront transmises par le prochain journal communal.

Personnel communal

Jean-Pierre FAURE annonce qu'une procédure de licenciement à l'encontre d'un personnel communal est envisagée.

Environnement

La commission environnement a accompagné les enfants de CM1 à la source Gauchon le vendredi 23 mars. Le long du parcours, les déchets des bords de route ont été ramassés. Le nettoyage de printemps a eu lieu le lendemain. Les déchets collectés par la trentaine de courageux présents (même des enfants avec leurs parents) ont tout de même remplis trois bennes de camion !

CCVI

CLECT

Georges EMINET nous informe des conclusions de la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées) chargée de déterminer les charges à transférer pour permettre le calcul des compensations par la CCV.

Le compte rendu a été approuvé à l'unanimité des membres de la CLECT. Il sera soumis à l'approbation de chaque commune, avant d'être transmis à la CCV.

Une enquête publique du SCOT sur le Document d'Aménagement Commercial (DAC) se déroulera aux heures d'ouverture de la CCVI du 4 mai 2012 au 4 juillet 2012.

Les ordures ménagères Une augmentation importante de la redevance des ordures ménagères est inéluctable.

La CCVI cherche des solutions de répartition, par exemple selon le nombre de personnes par foyer. Georges EMINET nous rappelle que ce service se doit d'être équilibré : les coûts doivent être couverts par les recettes.

SIVOM : (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples)

Le SIVOM du Pays de TULLINS s'est réuni le 20 mars 2012.

Les participations financières de notre commune s'élèvent au total à 21 257.93 € réparties comme suit :

Administration générale	9 272.09 €
Intervenant EPS (Éducation Physique et Sportive)	6 500.00 €
Relais d'assistantes maternelles	4 202.61 €
Collège Condorcet	1 283.23 €

La plupart des services proposés par le SIVOM font partie des compétences de la Communauté de Communes de Vinay que nous allons rejoindre. Une consultation des communes qui forment le SIVOM va être faite pour juger de l'opportunité de maintenir ou pas cette structure.

Portage des repas

Le prix des repas portés à domicile passera à 10.80 € à compter du 1^{er} mai 2012.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 45

ST QUENTIN MON VILLAGE - VIE MUNICIPALE

TRAVAUX

LES TRAVAUX RÉALISÉS

-  busage chemin du marais (quartier de Fontbesset)
-  travaux du cimetière : reprise du mur et ajout d'un point d'eau en bas à gauche de la première allée (pour l'entretien des tombes et l'arrosage)
-  les panneaux d'affichage ont été installés en lieu et place de ceux qui avaient subi les assauts du temps



LA SUITE.....

🕒 Le MERLON de PROTECTION du HAMEAU de FONTBESSET

Les sondages de terrain ont été effectués, les appels d'offre seront lancés courant mai. Les étapes se succèdent normalement, sans que nous puissions intervenir pour en accélérer le déroulement.

🕒 CAMPAGNE d'ENTRETIEN de VOIRIE : prévue malgré la suppression des subventions du Conseil Général.



TRAVAUX du MARTINET



REZ de JARDIN de la future salle SOCIOCULTURELLE

ENVIRONNEMENT

Visite du captage d'eau de la commune le **vendredi 23 mars à 13h15** avec la classe de CM1.

Les enfants étaient encadrés par leur institutrice, des membres de la commission environnement et des parents. Un employé communal leur a montré les différents réservoirs et le traitement de l'eau.

Sous un beau soleil un goûter leur a été offert sur le site. Le long du trajet, munis de gants, les enfants ont ramassé les déchets qu'ils trouvaient.



Samedi 24 mars JOURNÉE de l'ENVIRONNEMENT

Par une belle matinée de printemps, une trentaine de bénévoles s'est retrouvée à 8 h 30 devant la salle des fêtes pour la journée de l'environnement. Le nettoyage de la commune a duré toute la matinée et les déchets ont rempli trois bennes et demi.

De très jeunes participants ont cette année renforcé les effectifs et ont ramassé consciencieusement et avec ardeur, plastiques, paquets de cigarettes, bouteilles... Merci à ces familles d'avoir déjà sensibilisé les jeunes... La relève sera assurée !

A 11h30 les participants ont partagé dans la bonne humeur un casse-croûte.

Tous les saint-quentinois sont concernés par la propreté de la commune... Alors l'année prochaine, nous attendons encore davantage de volontaires...



ST QUENTIN MON VILLAGE - VIE MUNICIPALE

C.C.A.S - Centre Communal d'Action Sociale

LE REPAS DES AÎNÉS

Le C.C.A.S a accueilli les aînés de la commune au repas annuel, servi le dimanche 11 mars, à la salle des fêtes décorée aux couleurs printanières.

Nous espérons avoir donné aux «jeunes» qui ont accepté de nous rejoindre pour la première fois, l'envie de revenir.

Nous avons également une pensée émue pour ceux et celles qui nous ont quittés cette année. Ces figures emblématiques nous manquent, mais il en est ainsi. Mesdames Marthe MICOUD, Josette GIRAUD, Lucette BLANC, Lucie PICARD, Yvette REY GIRAUD Josette BROTEL, Messieurs Jean BRICHET (qui était aussi notre doyen homme) François VERNAZ GRIS, Pierre REY, René BLANC, Louis MONTAUD, Gilbert REY GIRAUD et Jean-Claude PELLICIER GENOT sont partis rejoindre les étoiles.

D'autres aînés pour raison de santé ont dû renoncer à être parmi nous. Un petit clin d'œil également à Suzette SANTOS COTTIN, notre doyenne (99 printemps), suivie de notre doyen André BERNARD (92 ans). Parmi l'assemblée la palme revient à Paulette BROTEL (92 printemps également) et à Armand BARET qui fait figure de jeune avec ses 84 ans !



La section danse orientale de Sports et Loisirs est venue démontrer qu'à St Quentin, les associations et leurs adhérents ont du talent et de l'audace. Merci à vous mesdames qui aviez enchanté un public tout acquis à votre cause.

Quelques chansons, quelques petites histoires, un air d'harmonica et quelques pas de danse ont ponctué cet après-midi.

Le CCAS remercie l'association Créactif qui a réalisé les cartons des menus, Valentin DAVID, en formation BP fleuriste, qui a gentiment accepté de faire les bouquets, Jean-Luc JACQUIN, ISÈRE PLANTES, qui nous a prêté les plantes vertes pour la décoration.

Rendez-vous l'année prochaine pour découvrir la nouvelle salle.

AIDE AUX VACANCES

Le C.C.A.S. peut vous aider à financer une partie des vacances de vos enfants pour les colonies, les centres aérés, les stages sportifs, éducatifs ou culturels ; prise en charge du séjour pour 15 jours maximum (possibilité de cumuler la période de vacances sur toute l'année pour atteindre les 15 jours).

Cette participation est calculée en fonction du quotient familial

QUOTIENT	INDEMNITÉS	QUOTIENT	INDEMNITÉS
de 0 € à 610 €	18 € par jour	de 764 € à 915 €	6,50 € par jour
de 611 € à 763 €	11 € par jour	de 916 € à 1 525 €	5,50 € par jour

Fournir impérativement avant le 31 décembre à la mairie, une copie du quotient familial établi par la CAF, une facture acquittée, un relevé d'identité bancaire.

CANTINE SCOLAIRE

Achat des tickets dans les locaux de la cantine auprès d'Amandine MERMET DJELLIT

les LUNDIS, MARDIS, VENDREDIS de 8h20 à 8h45 - le JEUDI de 8h20 à 8h45 et de 16h20 à 18h30

ST QUENTIN MON VILLAGE - VIE MUNICIPALE

URBANISME

○ LES DOSSIERS EN COURS

⊙ Deux permis de construire sont en cours d'instruction (les deux premiers de l'année 2012!!!); ils concernent deux habitations individuelles dans le futur lotissement «Beausoleil» au Martinet.

 PC 038 450 12 200 01, déposé le 13 février 2012, demande de pièces complémentaires effectuée le 09/ mars 2012, pièces réceptionnées. demandeur : CORDEIL-MOSCA Fabrice, propriétaire: CORDEIL-MOSCA Fabrice, terrain AI 95/96
Objet : Construction maison individuelle / Lotissement Beausoleil, remarques : avis favorable de la commune / Attente avis DDT

 PC 038 450 12 200 02, déposé le 23 février 2012, demande pièces complémentaires réceptionnée le 20 mars 2012, demandeurs : Thomas TAILY et Corine DURAND, propriétaires Thomas TAILY et Corine DURAND, terrain AI 96
Objet : Construction maison individuelle / Lotissement Beausoleil, remarques : avis favorable de la commune / attente avis DDT

○ TAXE d'AMÉNAGEMENT

En complément de l'article publié dans le précédent journal communal quelques données ont déjà évolué.

NOUVELLES RÈGLES de TAXATION (Taxe d'aménagement).

Il faut retenir que toute surface créée supérieure à 5 m² est imposable au regard de la taxe d'aménagement.

⊙ les taux : Part communale : 5% ; Part départementale : 2,5% ; Participation archéologique : 0,4%

⊙ Bases de référence pour le calcul de la taxe :

Le m² bâti : 693 € (abattement de 50% pour les 100 premiers m²)

Le m² pour les piscines: 200 € sans abattement possible.

Les aires de stationnement non comprises dans la surface constructible (parking ciel ouvert) sont imposables sur une base forfaitaire de 2000 € par emplacement.

Caravanes, résidences mobiles de loisirs: 3000 € - Résidences légères de loisirs: 10 000 € - Panneaux photovoltaïques au sol : 10 € le m²

Sont exonérés

* Les constructions destinées au service public ou d'utilité publique ;

* Les locaux d'habitation et d'hébergement bénéficiant d'un prêt locatif aidé d'intégration ;

* Les surfaces d'exploitation des bâtiments agricoles constituants de la surface hors œuvre brute non taxée dans le dispositif actuel ;

* Les aménagements prescrits par des plans de prévention des risques ;

* La reconstruction à l'identique d'un bâtiment détruit depuis moins de dix ans ;

* Les constructions dont la surface est inférieure à 5 m², par simplification et pour réduire le coût de gestion de l'impôt.

○ NOUVEAUX FORMULAIRES pour les DEMANDES d' URBANISME

Trois formulaires à renseigner sont disponibles pour les demandes préalables à travaux suivant le projet :

CERFA n°13702*02 pour les demandes tenant à la réalisation de lotissements et autres divisions foncières non soumis à permis d'aménager.

CERFA n°13703*02 pour les demandes tenant à la réalisation de construction et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes.

CERFA n°13404*02 pour les demandes tenant à la réalisation de constructions, travaux, installations et aménagements non soumis à permis de construire comprenant ou non des démolitions.



Samedi 14 juillet 2012 au stade de la tour
Concert de l'Écho du Bas Grésivaudan 21 heures
FEUX d'ARTIFICE suivis d'une soirée dansante
Buvette tenue par le Sou des Écoles



ST QUENTIN MON VILLAGE - VIE INTERCOMMUNALE

LA MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE LIS LÀ

Vous propose, dans le cadre de l'animation «**CHEMINS**» programmée ce printemps **Contes et musiques tziganes** avec **Béatrice MAILLET**, conteuse, chanteuse, musicienne et **Florian GENILLEAU**, musicien (accordéons, cuillères, grelots....) chanteur.

Sur la route, des rencontres éphémères
Sur la route, être ici et maintenant
Sur la route, sans savoir ou nos pas nous mènent
Sur la route, sans désir de posséder...
Sur la route, des paysages changeants,
Une nature à la fois complice, amie, hostile.

De la création du monde aux roulottes de Roumanie en suivant une route bordée de fougères enchantées, de hérissons malicieux, de vieux mangeurs de lune, **Béatrice MAILLET** et **Florian GENILLEAU** déroulent des récits transmis de bouche à oreille depuis le berceau par les tziganes entre eux. Ces deux-là ne sont pas nomades, mais l'ont sans doute été dans une autre vie... comme tout le monde. Ils aiment la musique des Balkans, la fréquentent depuis longtemps, la partagent avec jubilation.

Le spectacle «**CARRÉMENT à l'EST**» est un voyage musical et conté, du temps où la lune était ronde toutes les nuits... Il se déroulera

Vendredi 25 Mai, 20h30 à de Saint Quentin sur Isère
(le lieu sera précisé ultérieurement)

CCVI –COMMUNAUTÉ de COMMUNES VERCORS ISÈRE

LE DEVENIR de la CCVI - LA DERNIÈRE LIGNE DROITE

Depuis le début de l'année, la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées) s'est réunie six fois pour aboutir à un rapport qui a été approuvé à l'unanimité des membres présents lors de la réunion du 29 mars 2012.

Cette commission, conformément à la loi et à la suite du passage en FPU (Fiscalité Professionnelle Unique – ex TPU (Taxe Professionnelle Unique), réunissant des élus de chaque commune, a travaillé à identifier les charges et recettes, à prendre en compte dans le cadre du transfert de la compétence scolaire et périscolaire, pour chacune des trois communes.

L'année de référence est 2011, mais un examen de l'année 2010 et une projection sur 2012 ont permis une estimation plus homogène des dépenses ou recettes à prendre en compte.

Ce travail a été fait en concertation avec la société de conseil qui accompagne la CCVI jusqu'au rattachement à la CCV (Communauté de Communes de Vinay).

L'approbation finale du rapport par l'ensemble des élus membres de la CLECT présents, montre bien une démarche commune du travail. Ce rapport va être ensuite présenté et soumis aux votes des trois conseils communaux et du conseil intercommunautaire.

Nous avons pris contact avec la CCV pour traiter les autres compétences de la CCVI, à savoir les chemins de randonnées, la médiathèque et tout ce qui concerne les Ordures Ménagères (OM), le tri et la déchèterie. Une première réunion a eu lieu le 23 Avril, au siège de la CCV au Grand Séchoir en présence de notre société conseil pour identifier les points à examiner, et plus particulièrement ceux qui auront une incidence sur le budget 2013 de la CCV. Des dates ont d'ores et déjà été prises pour que les points les plus urgents soient traités prioritairement. Ces discussions se font dans un excellent contexte, la volonté des élus étant de trouver le meilleur compromis pour l'ensemble de la collectivité.

Nous vous tiendrons informés de l'état d'avancement de nos réflexions sur les prochains bulletins d'information.

UN MOT sur le DERNIER BUDGET de la CCVI

Le dernier budget de la CCVI a été voté le 10 Avril 2012. Il s'équilibre à 1 431 183.77 € en fonctionnement et à 935 185.56 € en investissements.

Ce budget a permis de dégager une somme de 355 543.72 € versée sous forme de fonds de concours à la commune de la Rivière pour la construction de son école, en complément des 145 000 € déjà versés.

Ce financement est complété par le transfert du prêt contracté par la CCVI en 2010 d'un montant de 600 000 € déduction faite de la première annuité de 38 957.19 € soit 561 042.81 €.

Tout cela s'est fait sans augmenter les taux des taxes pour la part CCVI en 2012 (nous rappelons que l'évolution des bases sur lesquelles sont appliqués ces taux est de la responsabilité de l'état et non pas de la CCVI).

ST QUENTIN MON VILLAGE - VIE INTERCOMMUNALE

CCVI –COMMUNAUTÉ de COMMUNES VERCORS ISÈRE

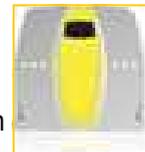
LES CONSIGNES DE TRI

Depuis le 1^{er} janvier 2012, de nouvelles consignes de tri sont apparues pour les emballages. Celles-ci se veulent être plus simples pour faciliter le geste de tri.

C'est une expérimentation au niveau national réservée à un certain nombre de collectivités qui se sont portées volontaires. Le SICTOM de la Bièvre, dont nous faisons partie, est la seule collectivité en Isère à participer à cette expérimentation.

ALORS QUE PUIS-JE METTRE DANS LE CONTENEUR JAUNE ?

Tout ce qui est en plastique dur, **sauf** les jouets, les films ou sacs plastiques. Je peux y mettre aussi les barquettes en polystyrène dans lequel je trouve de la viande, du poisson ou de la viennoiserie.



Depuis le début de l'année, le volume d'emballages a augmenté de 11%... Continuons notre effort. Cela permet aussi de diminuer la masse de nos Ordures Ménagères.

Le surcoût engendré par ces nouvelles consignes de tri sera totalement pris en charge par Éco Emballage.



A PROPOS de l'ENQUÊTE PUBLIQUE du SCOT et du DAC

La CCVI désignée comme lieu de consultation de ces dossiers

Du 4 mai au 4 juillet 2012 deux enquêtes publiques vont être lancées sur la région urbaine de Grenoble.

La première, celle du **SCOT** (Schéma de Cohérence Territoriale), la seconde, celle du DAC (Document d'Aménagement Commercial).

Ces documents seront consultables au secrétariat de la CCVI pendant les heures d'ouverture (lundi et le jeudi : 8h30-12h/14h-17h)

Un cahier pour chaque enquête sera à votre disposition pour mettre vos remarques. Des commissaires enquêteurs tiendront des permanences pour vous renseigner, les dates vous seront communiquées dès qu'elles seront connues.

Tous les documents sont consultables depuis chez vous sur www.scot-region-grenoble.org

QU'EST-CE QUE LE SCOT ? : Pour faire un résumé simple, c'est un projet commun de territoire qui deviendra à partir de 2013 et pour vingt ans le document de référence pour l'ensemble des politiques locales d'aménagement et d'urbanisme. C'est un document «chapeau» auquel devront se référer, et en respecter les orientations, tous les documents d'urbanisme locaux, entre autres les PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Ce SCOT s'appliquera aux 273 communes qui comptent 730 000 habitants, répartis en sept secteurs géographiques (agglomération grenobloises, Voironnais, Grésivaudan, Sud-Grenoblois, Trièves, Sud Grésivaudan et Bièvre-Valloire). Le SCOT fixe des objectifs de constructions de logements neufs par territoire (donc in fine dans nos communes), fixe les conditions d'implantations commerciales pour préserver le commerce de proximité, fixe les limites entre espace urbain et espace agricole sur le long terme, fixe des objectifs d'aménagement des infrastructures routières pour donner plus de fluidité et de fiabilité des temps de parcours sans appeler de nouveaux trafics supplémentaires.

QU'EST-CE QUE LE DAC ? Il s'agit d'un document qui va de pair avec le SCOT. Il est prévu dans les dispositions de la Loi de Modernisation de l'Economie (LME) d'août 2008, complété par la proposition de loi adoptée par l'assemblée nationale du 15 juin 2010 et enfin par la loi du Grenelle II de juillet 2010

Le DAC doit veiller (source rapport CHARIE) à obtenir une répartition équilibrée des équipements de niveau départemental et extra départemental, maintenir et développer les activités commerciales répondant aux besoins quotidiens dans les zones rurales, les petites villes et les quartiers d'agglomération, de garantir la vitalité des activités commerciales en cour de ville, assurer une complémentarité et une mixité sur un même lieu des activités commerciales, de l'habitat, de l'emploi et des services publics et enfin valoriser et/ou protéger les spécificités et identités locales

Vous voulez avoir une vue de notre territoire d'ici à vingt ans, venez consulter le SCOT et le DAC, ils vous donneront des éléments de réponses ...

RAPPEL : Sur notre commune le ramassage des ordures ménagères a lieu le **MERCREDI**.

ST QUENTIN MON VILLAGE - VIE INTERCOMMUNALE

CCVI –SUITE

DU NOUVEAU en 2012 Pour La REDEVANCE d'ENLÈVEMENT des ORDURES MÉNAGÈRES (REOM)

Afin de répondre à une demande faite depuis longtemps, la commission Tri et OM de la CCVI a travaillé à un projet de modulation des prix de la REOM selon la composition de la famille.

Pour cela, vous allez recevoir un courrier vous demandant de valider la composition de votre famille qui y sera proposée :

- Adultes (+18 ans au 1^{er} janvier 2012),
- Enfants (- 18 ans au 1^{er} janvier 2012)
- Étudiants (enfants poursuivant des études et n'habitant pas la semaine au domicile parental)

Vous voudrez bien nous renvoyer le coupon réponse avant la date demandée afin que nous l'intégrions dans notre fichier.

Ce nouveau mode, au-delà de répondre à une attente, doit nous permettre de répartir les surcoûts auxquels la CCVI doit faire face en cette année 2012, à savoir une augmentation de 36 % de la charge financière demandée par le SICTOM de la Bièvre ainsi que l'augmentation du coût de collecte de nos OM (ordures ménagères) et de nos points d'apports volontaires (PAV), de la part de notre prestataire, fixée contractuellement.

Une étude menée au sein du SICTOM de la Bièvre avec l'aide d'un cabinet spécialisé doit être rendue pour le début de l'été, pour donner un avis sur le prix demandé aux collectivités pour le traitement des OM et des PAV (mode de calcul optimum, comparaison avec d'autres SICTOM, peut on baisser les coûts ?...) ainsi qu'une prévision de l'évolution des coûts d'ici à cinq ans.

Le coût de l'enlèvement des ordures ménagères et du tri sélectif doit être à l'équilibre avec les recettes. Une bonne gestion du tri permettra de limiter le coût du traitement des ordures ménagères et donc de limiter les dépenses.

LE RELAIS des ASSISTANTES MATERNELLES

Permanences en libre accueil, les lundis et samedis de 9 h à 12 h, les vendredis de 14 h à 17 h
Parc Municipal - 38210 TULLINS ☎ 04-76-07-88-93

CALENDRIER DES TEMPS COLLECTIFS

Ces rencontres ont toutes lieu de 9h30 à 11h30, avec les enfants, les assistantes et les parents, les grands parents, en salle ou dehors si le soleil brille, pour des jeux, des chansons et des plaisirs partagés

MAI

- Jeudi 3** - LA RIVIÈRE, salle de réunion
- vendredi 11** - SAINT QUENTIN sur ISÈRE, salle de gym
- mardi 15** - VOUREY, salle foyer logement,
- vendredi 18** - TULLINS, salle des fêtes,
- mardi 22** - MONTAUD, salle des fêtes
- jeudi 24** - ST QUENTIN sur ISÈRE, salle de gym
- vendredi 25** - VOUREY, salle du foyer logement ou parc du val Mary
- mardi 29** - TULLINS, médiathèque ou parc du Clos des Chartreux

JUIN

- Vendredi 1^{er}** - LA RIVIÈRE, salle de réunion (ou le pré à côté)
- mardi 5** - MONTAUD, salle des fêtes
- vendredi 8** - ST QUENTIN sur ISÈRE, salle de gym,
- mardi 12** - VOUREY, salle du foyer logement, invitée **Geneviève LEPOITTEVIN** (PMI)
- vendredi 15** - TULLINS, ludothèque,
- mardi 19** - ST QUENTIN sur ISÈRE, salle de gym, invité **LE CLUB BEAUREGARD**
- vendredi 22** - VOUREY, salle du foyer logement
- mardi 26** - TULLINS, maison de la Petite Enfance

JUILLET

- Mardi 3** - TULLINS, halte garderie Floréal

ST QUENTIN MON VILLAGE - VIE ASSOCIATIVE



LES SAISONS de la CULTURE

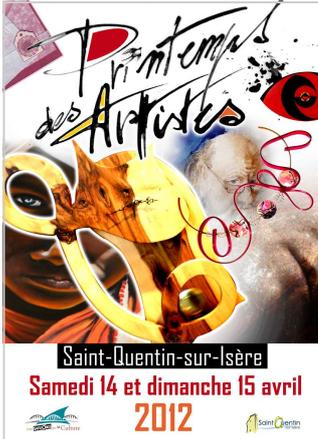
Le cru 2012 du «PRINTEMPS des ARTISTES», malgré une météo plus que médiocre,



En effet que d'eau ! Une pluie pratiquement incessante ces 14 et 15 avril et un thermomètre bloqué sous les 10° ont, côté ombre, rendu la vie extrêmement difficile à nos artistes performers travaillant à l'extérieur, mais ont, côté lumière, drainé un public nombreux et intéressé tout au long de ces deux riches journées (en effet le barbecue ou l'escapade bucolique du week-end étaient à l'eau).

Nous avons bénéficié cette année, d'un fort renouvellement de la partie peinture qui a apporté des techniques nouvelles, un plus grand nombre de démonstration du savoir-faire de chacun et un excellent niveau de qualité des œuvres présentées.

Notre objectif pour la prochaine édition sera de renforcer aussi la partie «sculpteurs»; cela sera possible et facilité par la future salle socioculturelle qui nous fournira un cadre adapté pour mettre en valeur ces créations et vous permettre de mieux les apprécier.



Les Saisons de la Culture, association organisatrice, souhaite, avec cet événement, contribuer à l'identité de notre village et au renforcement du lien social. Elle remercie les artistes venus partager ce moment, le public nombreux et fidèle. Elle vous donne rendez-vous l'an prochain, et aussi sur le site internet de la mairie pour visionner de belles photos.



CONTACTS ☎ Jean Paul REY 06-80-95-93-04 Sandrine REY 06-15-06-92-72
@ lessaisonsdelculture@hotmail.fr 🌐 <http://lessaisonsdelculture.e-monsite.com>

ASSOCIATION SPORTS et LOISIRS

Carton plein pour la dernière soirée CD country de la saison proposée par l'association samedi 31 mars 2012.

La popularité des soirées à St Quentin sur Isère n'est plus à faire parmi les clubs country de la région grenobloise. Notre vieille salle des fêtes qui vit ses dernières heures, est très appréciée par les danseurs pour son parquet et la configuration de ses deux salles.



Tout était réuni également pour que cette soirée soit une parfaite réussite : danses pour tout niveau du débutant au confirmé, ambiance chaleureuse et familiale, convivialité. De plus les pâtisseries confectionnées par les adhérents de la section ont remporté elles aussi toutes les faveurs des participants.

Pour ceux et celles qui sont intéressés, une démonstration sera faite par les élèves le samedi 9 juin 2012 à partir de 20 h à la salle des fêtes. Entrée gratuite.



REPRÉSENTATIONS de FIN de COURS 2012 salle Léonce Poulat

mardi 30 mai à 18h30, PIANO - **samedi 02 juin** à 19 h, HIP HOP - **samedi 09 juin** à 20 h Country et danse orientale
mercredi 20 juin à 10 h, Judo - GALA de DANSE MODERN JAZZ - **vendredi 15 et samedi 16 juin** à 20h30

CONTACTS Annie DURAND ☎ 04-76-93-61-18 🌐 f.santos-cottin@orange.fr

ST QUENTIN MON VILLAGE - VIE ASSOCIATIVE

L'ÉCHO DU BAS GRÉSIVAUDAN Un beau concert d'hiver de l'Harmonie

L'association, présidée par Hélène BROTEL, a présenté son concert d'hiver qui annonce en même temps l'arrivée du printemps, devant un public nombreux.

Toute la soirée, l'harmonie rajeunie (en effet cinq jeunes musiciens et musiciennes ont intégré l'association ce qui permettra la pérennité de cette dernière, doyenne des associations Saint-Quentinoises), a offert un concert d'une grande qualité artistique et instrumentale. La salle des fêtes, en accueillant un de ses derniers concerts, a vibré de bonheur de la première à la dernière note.

En première partie du programme, l'Écho du Bas Grésivaudan au grand complet – plus de cinquante musiciens, sous la houlette du chef Alex Veyret – a interprété des morceaux divers, un agréable mélange des genres de musique. Ainsi que ce soit «Choral and rock-out» de Ted Huggens ou plus fantaisistes à l'instar de «Free world fantasy», «Variazoni in blue» de Jacob de Haan en passant par un morceau de jazz avec «Variety magazine» de John Darling, ont charmé l'auditoire.

En seconde partie «Sinfonia classica 1^{er} et 2^{ème} mouvements» une œuvre classique de Ted Huggens «The Olympic spirit» de John Williams ou «Magic slides» ont montré les capacités talentueuses de ces musiciens et l'étendue de leur répertoire, résultat de plusieurs mois de répétitions studieuses.



L'harmonie a su également régaler son public avec le concert de Pâques.

CONTACTS ☎ 04.76.06.53.66 ou 💻 brotelhjc@orange.fr

AMICALE des SAPEURS POMPIERS

LES INTERVENTIONS au premier TRIMESTRE 2012

* 39 interventions ont été effectuées par les sapeurs-pompiers St Quentinnois sur différentes communes du canton :

* 29 sur St Quentin sur Isère, 2 sur la Rivière, 4 sur Montaud, 4 sur les communes alentours.

Il s'agissait de 8 feux, 4 accidents de la circulation, 20 secours à la personne, 6 inondations, 1 divers

Les RÉSULTATS SPORTIFS de ce DÉBUT d'ANNÉE

CONCOURS de SECTEURS de BOULE LYONNAISE à VILLARD BONNOT



Deux quadrettes St Quentinnoises étaient présentes lors de ces éliminatoires.

La première composée de **Gabriel GLÉNAT JAIME**, **Marcel SYLVESTRE**, **Gilbert ROUX**, **David LASBRAUNIAS**, termine quatorzième.

La deuxième composée de **Stéphane BERTÉA**, **Sébastien FOUILLÉ**, **Julien FILLET-COCHE**, **Fabien FOUREL**, termine dixième.

Les deux équipes se qualifient pour le départemental de boule lyonnaise qui se déroulera le **10 juin 2012** à Heyrieux. Nous leur souhaitons bonne chance.

Deux nouvelles recrues sont venues élargir les rangs des pompiers St Quentinnois, **Rémi MASQUELIER**, **David LASBRAUNIAS** et un retour au centre pour **Élodie BERTÉA**. Souhaitons la bienvenue et une longue carrière au sein de notre centre.

Les sapeurs-pompiers St Quentinnois recrutent, si vous êtes intéressés renseignez-vous auprès d'un sapeur pompier ou demander à la mairie le contact du chef d'unité.

Chef de caserne : major Patrick SALINGUE, **adjoint au chef de caserne** : adjudant Jérôme GLÉNAT JAIME, **Président de l'amicale** : Fabien FOUREL, **trésorier de l'amicale** : Gabriel GLÉNAT JAIME, **secrétaire de l'amicale** : Maryse TOUCHARD.

CONTACTS ☎ 06-87-80-80-13 💻 fabien.fourel@sdis38.fr

ST QUENTIN MON VILLAGE - VIE ASSOCIATIVE



Un début d'année bien chargé en ateliers de loisirs créatifs, pour les enfants pendant les vacances de février, et pour les adultes les vendredis soirs.

Pour la deuxième année, nous avons réalisé les menus pour le repas des aînés de la commune, les membres du CCAS sont venus nous aider et nous avons partagé un moment de créativité bien agréable pour confectionner :

Une envolée de papillons pour la décoration



et des menus sympathiques



Quelques ateliers pour adultes sont prévus d'ici la fin de l'année,
*vendredi 4 mai, Scrapbooking,
les 25 mai et 08 juin, bijoux
N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez participer.

D'autres dates seront fixées jusqu'aux vacances scolaires, si nous trouvons une salle pour nous accueillir et dès septembre, lorsque nos chères têtes blondes reprendront le chemin de l'école, nous adultes nous reprendrons le chemin des ateliers...

CONTACTS 📞 06-63-31-99-27 📞 06-15-06-92-72 📧 Assoc-creactif@hotmail.fr et <http://assoc-creactif.over-blog.fr>

ASSOCIATION DU SOU DES ÉCOLES

Le carnaval s'est déroulé le **samedi 17 mars** avec la participation de nombreux parents et enfants dans une ambiance festive sous un soleil radieux.

Nous remercions tout particulièrement les pompiers pour leur dévouement ainsi que Monsieur le maire pour sa participation.

Le marché aux plants a eu lieu le **samedi 28 avril de 9 h à 12 h 30**, à la salle des fêtes. (fournisseur Isère plantes).

La fête des écoles aura lieu le **samedi 23 juin** reportée au samedi **30 juin** en cas de pluie. Elle se déroulera dans la cour de l'école élémentaire, et débutera par le spectacle des deux écoles, suivi de nombreux jeux et attractions pour le bonheur des petits et grands. Une buvette et une restauration vous seront proposées sur place au profit du sou des écoles.



CONTACTS - 📞 04-76-65-40-10 📧 soudesecoles.saintquentinsurisere@hotmail.fr et le site <http://soudesecoles.saintquentinsurisere.kaezo.com>

LA GAULE DE LA TOUR

L'association de pêche "La Gaule de la Tour" organise **son traditionnel safari truites** le week-end de Pentecôte (samedi 26 et dimanche 27 mai), avec un lâcher de 250 kg de truites dont 50 kg de grosses.

POSSIBILITÉ de REPAS le samedi midi à l'ÉTANG des OVES de RENAUDIÈRE sur réservation.

Les inscriptions peuvent se faire pour le safari et/ou le repas au café le Martinet ou par téléphone au 04.76.93.61.18 (clôture des inscriptions pour les repas le 21 mai).

Le bureau rappelle à tout pêcheur qui désire pratiquer son loisir préféré à l'étang communal qu'il doit être muni de la carte de La Gaule de la Tour ou d'une carte journalière en vente au café le Martinet ou auprès d'un membre de l'association.

NOUVEAUTÉ pour la SAISON 2012 : L'association a aménagé un emplacement pour les personnes à mobilité réduite à l'entrée de l'étang. Nous incitons nos amis pêcheurs et tous ceux qui profitent du site de pêche à respecter l'environnement et le règlement.

Emportons nos bouteilles vides, nos boîtes d'amorces, nos déchets de casse-croûte, etc... Il est strictement interdit de faire du feu ou des barbecues sur les berges de l'étang ou sur le parking et d'y laisser un tas de détritus comme constaté récemment.

CONTACTS 📞 04-76-93-61-18 📞 04-76-93-61-28 📧 eric.chorot@gmail.com

ST QUENTIN MON VILLAGE - VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION SPIA - SAUVEGARDE DU PATRIMOINE INDUSTRIEL d'AUTREFOIS

Le patrimoine industriel de notre village, c'est une partie importante de notre identité villageoise, voire individuelle : le sauvegarder ou au moins conserver sa mémoire est un devoir, mais aussi un travail passionnant et un réel plaisir. Il y a beaucoup à faire, aussi pour cette année 2012, notre association se concentre sur trois axes :

REDÉCOUVERTE du SITE de la «TERRE RÉFRACTAIRE » : pour faire découvrir ou redécouvrir ce site situé dans la montagne vers le «bois chassé», il a d'abord fallu le rendre accessible; cela nous a conduit à réaménager le «chemin des bœufs», qui est maintenant devenu un magnifique circuit pédestre avec une boucle d'une heure à une heure trente qui permet, soit de rejoindre Montaud par la Colombière, soit de revenir sur St Quentin par un circuit qui conduit jusqu'au Gouret.

Il reste maintenant, aux abords du site, à raconter l'histoire de la Terre Réfractaire. Pour cela, nous faisons appel à tous ceux qui «savent quelque chose» sur ce site, pour nous aider à avancer dans notre recherche car nous sommes pauvres en informations.

LA «TUILERIE ROSSI» : dans le cadre du projet en cours sur l'ENS du Gouret (Espace Naturel Sensible), SPIA a été sollicité par le Cabinet d'étude Evenirude et mandaté par la mairie, pour renseigner le volet patrimoine industriel de ce site. Un travail de recherche important a déjà été entrepris pour reconstituer l'histoire de cette activité (aux Archives Départementales de l'Isère, avec la famille Baroni et les gens de la Terrasse, ...). Là encore nous faisons appel à la mémoire et aux vieux documents des St Quentinnois pour nous aider.

LA «CARRIÈRE de l'ÉCHAILLON» : SPIA est le partenaire du Parc Naturel Régional du Vercors pour un projet artistique qui est conjoint entre St Gervais (la Fonderie de canons) et St Quentin (La Pierre de l'Échailon). Nous accompagnerons l'Artiste, Suzanne Bulher, à partir de septembre 2012, en lui présentant le site et lui apportant toute l'information disponible sur cette activité.



CONTACTS . ☎ 04-76-93-67-39 📧 spiapatrimoinestquentin@hotmail.fr blog <http://saintquentin.spia.free.fr>



ASSOCIATION la BOULE de la TOUR

Comme chaque année, l'association organise le challenge Robert FINET, seize quadrettes par poules, 3^{ème} et 4^{ème} division avec un national autorisé.

De très grands joueurs seront au rendez-vous pour venir s'emparer du Challenge qui aura lieu le **samedi 19 mai 2012** au stade de la Tour à 8 heures ou au boulodrome de Tullins en cas de mauvais temps (concours avec licence obligatoire).

LES RÉSULTATS SPORTIFS

L'AS de St Quentin s'est qualifiée pour le 3^{ème} tour du championnat d'Isère des associations boulistes. Souhaitons lui bonne chance pour la suite.

AUTRE INFORMATION

Mention spéciale aux quatre joueurs du club Cédric BERT, Jacky MONNAND, Marc et Morgan FINET ont décroché le titre de champion de France de national 2 avec le club sportif des Portes du Vercors à Nyons le 31 Mars dernier. Ils évolueront en national 1 l'année prochaine.

Tous les jeudis à partir du mois de mai et par beau temps, les entraînements se feront au stade de la tour. Les nouveaux joueurs et joueuses seront les bienvenus.

CONTACTS . 📞 06-60-68-33-70 📧 morgan.finet@neuf.fr

ST QUENTIN MON VILLAGE - VIE ASSOCIATIVE

LE CLUB BEAUREGARD

Le dimanche 4 Mars le club BEAUREGARD avait invité la troupe AMIZ'en SCÈNE, pour une après midi récréative. Une pièce de théâtre écrite par Martine DELERM, «Le diable bredouille». Ce titre qui invitait au voyage en enfer. Diabolo, souffre douleur de Satan n'a pas de chance, il ne ramène jamais de mauvaises âmes en enfer...Un moment de bonne détente et d'humour où le public et les adhérents du club ne se sont pas ennuyés.



Le club BEAUREGARD toujours aussi dynamique était présent au PRINTEMPS des ARTISTES. L'activité vannerie vous proposait des paniers de toutes formes, petits et grands, de couleurs différentes suivant l'osier employé, travail des adhérents au cours de l'année, et l'activité patchwork toute récente, qui exposait dessus de lit, petits sacs, cocottes, petits ouvrages confectionnés avec des tissus aux couleurs chatoyantes.



RAPPEL des diverses activités du CLUB

Lundi, marche, **jeudi après midi** à partir de 14 heures, activité Patchwork – Salle du Stade,
jeudi à partir de 17 H 30, informatique salle ancienne mairie

Chaque 1er mercredi du mois, réunion mensuelle du club à partir de 14 heures, salle Léonce Poulat, activités cartes, scrabble, belote, tricot, patchwork, frivolité (dentelles) et lecture

ANIMATIONS et PROJETS d'ici la fin de l'année 2012

Mercredi 23 mai, repas de la fête des mères et de la fête des pères ;

Mardi 19 juin, rencontre du club avec le relais d'assistante maternelle et les petits bouts ;

Mercredi 20 juin, voyage à Villars les Dombes (visite parc aux oiseaux, repas) des places sont encore disponibles ;

Dimanche 2 septembre, Pique nique et petit circuit pédestre, journée ouverte à tous.

Le Club BEAUREGARD a le «vent en poupe» venez le rejoindre. Il n'y a pas de limite d'âge pour adhérer. Renseignements auprès du Président Jacques PERRIN et des membres du Conseil d'Administration.

CONTACTS ☎ 04-76-93-61-38 et ☎ 06-31-65-33-96 📧 jacques.perrin.8@cegetel.net et nicole.giry@orange.fr



FOOTBALL CLUB ST QUENTINOIS

TOURNOI SOUVENIR Stéphane BLANC

Samedi 9 juin 2012 au stade de la tour à partir de 17 h 00

CONTACTS ☎ 04-76-93-61-82 📞 06-84-48-20-71 📧 aline.robert.blanc@free.fr

VIDE GRENIER BROCANTE Dimanche 1^{er} juillet 2012

De 6 h 00 à 18 h 00 Place de l'église et rues du village

Organisé par L'ASSOCIATION DU CLOCHER

buffet - buvette

à 11 h 30 Apéritif concert avec l'Écho du Bas Grésivaudan

Réservations et renseignements 04-76-93-31-61 & 04-76-93-69-40



ST QUENTIN MON VILLAGE - INFOS DIVERSES

POLE EMPLOI

LE FORUM EMPLOI ET FORMATION se tiendra le **mardi 22 mai** à la salle des fêtes de Tullins **de 9 h à 17 h**.

Cette année seront notamment présents : l'HOPITAL DE TULLINS, CARREFOUR, des entreprises de Vente à Domicile (VDI), des sociétés d'intérim.

Ce forum est ouvert à tous, il permet de rencontrer des entreprises en direct, de s'informer sur les métiers et les formations et de bénéficier de conseils d'experts. Pour les demandeurs d'emploi, le C.V. sera très utile.

Pour en savoir plus et mieux organiser le recrutement lors du forum,
contacter Florence CHATELAIN  florence.chatelain@pole-emploi.fr

Le site www.pole-emploi.fr permet de s'inscrire et de créer son espace de recherche d'emploi
Pour les **EMPLOYEURS** Le site www.pole-emploi.fr «employeur»



COMMÉMORATION DU 8 MAI 2012

Le Maire et son conseil municipal, les anciens combattants, l'écho du bas Grésivaudan, les sapeurs pompiers vous invitent à commémorer l'armistice de la seconde guerre mondiale

Rendez vous mardi 8 mai à 10 h au parking de la salle Léonce POULAT.

19 mars 1962 - 19 mars 2012

Commémoration pour le canton de Tullins du 50ème anniversaire du cessez le feu en Algérie.

En présence des élus, des membres de la FNACA des anciens combattants, de l'Écho du Bas Grésivaudan, des sapeurs pompiers et de la population, Jean-Marie GOUDET a reçu la médaille du dévouement et Pierre NAON celle de porte drapeau.



Jean-Marie GOUDET

Pierre NAON



Avec l'arrivée des beaux jours
RAPPELONS les RÈGLES pour ne pas DÉRANGER...

Rappel selon l'arrêté préfectoral 97-5126 les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, perceuse, tronçonneuse, scie ou raboteuse

NE SONT AUTORISÉS que les JOURS OUVRÉS de 8h30 à 12 h et de 14 h à 19h30

Les SAMEDIS de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Les DIMANCHES et JOURS FÉRIÉS de 10 h à 12 h.

Les propriétaires ou utilisateurs de piscines sont tenus de prendre toutes mesures afin que les installations en fonctionnement ne soient pas source de nuisances sonores pour les riverains.



DÉMOUSTICATION - CAMPAGNE 2012

Elle se déroulera de mai à août. Pour les interventions se présenter en mairie.
Un registre de plaintes y est à votre disposition

ST QUENTIN MON VILLAGE

ÉTAT CIVIL

NAISSANCE

6 avril : **Riyan** BRIKH, fils de Mohand BRIKH et de Zouina HANI (608 rue du Vercors)

NOUVEAUX HABITANTS

Kilisitofa TALALUA (route du sud)
Jessica GIUNTA et Guillaume VIDALEINQ (342 impasse du château)
Stéphane ROUGIER (33 bis chemin du calvaire)
Rémi MASQUELIER (357A rue du Vercors)
Lucie NISOLE (33 chemin du calvaire)
Antoine CALASCIBETTA et Sandra OLIVIERI (314 rue du Vercors-lot 2b)
Grischa GUILLAUMIN et Sandrine CARCHANO (530 chemin du stade)

NÉCROLOGIE

05 février 2012 Josette BROTEL
20 avril 2012 Louise GONON

INFORMATION... INFORMATION... INFORMATION

Les établissements **LELY** viennent d'obtenir, pour le site de ST QUENTIN ÉCOPOLE LÉLY ENVIRONNEMENT, la certification **NF en ISO 14001 : 2004** pour les domaines d'activités suivants : plateforme de valorisation du bois, des déchets verts, des mâchefers, des gravats, et traitement des déchets non dangereux par stockage, valorisation énergétique et thermique du biogaz produit.



ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES du 6 mai

Bureau de vote, à l'école maternelle, ouvert de 8 h à 18 h.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens (filles et garçons) doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Recensement obligatoire à effectuer au cours du mois de leurs 16 ans. Se présenter en mairie avec sa carte d'identité et le livret de famille des parents.

LES COMPTEURS D'EAU

Merci de prévenir le secrétariat de la mairie lors de votre départ de la commune pour le relevé de votre compteur. Pensez à préciser votre nouvelle adresse.

En outre, les administrés sont invités à vérifier régulièrement leur consommation afin de détecter les éventuelles fuites entraînant des surplus de facturations inutiles et toujours désagréables. Nous rappelons que ces débits incombent pour le 1/3 à l'administré et pour les 2/3 à la commune (traitement de l'eau, assainissement, etc....)

AUX NOUVEAUX HABITANTS

Nous vous remercions de bien vouloir vous faire connaître au secrétariat de la mairie avec votre livret de famille ou votre carte d'identité.

CONSULTATIONS P.M.I (Protection Maternelle Infantile)

proposées par le Conseil Général

Elles concernent les enfants de moins de six ans et ont lieu dans les locaux de l'école maternelle les 1^{er} et 3^{ème} mercredis matins du mois, sur rendez vous pris au **04-76-36-62-06**.

Mairie ☎ **04-76-93-60-08**

mairie@saint-quentin-sur-isere.fr

horaires secrétariat

lundi 8h30-12h/14h-19h
mardi au jeudi 8h30-12h
vend. 8h30-12h/13h30-16h30

Site internet

www.saint-quentin-sur-isere.fr

Secrétariat CCVI

☎ **04-76-93-58-01**

cc-vercors-isere@orange.fr

Horaires du lundi au vendredi

8h30/12h-et 14h/17h30
Jeudi 8h30/12h

Horaires déchèterie

Lundi 14h-18h
mercredi et samedi
8h-12h et 14h-18h

Pompiers ☎ **18 ou 112**

Samu ☎ **15**

Gendarmerie ☎ **17**

Médecin Dr Maurice Zilli

☎ **04-76-93-33-54**

Kinésithérapeutes

M^{me} Carine Larue-Sanou

M. Maxime BOVE

☎ **04-76-37-45-24**

M^{me} Nadine Schena

☎ **04-76-06-11-66**

Infirmières

M^{me} Christine Épailly

M^{me} Chauvet Santer

☎ **04-76-93-66-11**

Chirurgien dentiste

M. J. Jacques COURRÈGES

☎ **04-76-07-34-89**

Pharmacie

M^{me} Odile Turpin-Lepourry

☎ **04-76-93-68-08**

École maternelle

«Les petites frimousses»

☎ **04-76-93-65-73**

École Élémentaire

Louis Pergaud

☎ **04-76-93-60-51**

Médiathèque

☎ **04-76-93-30-56**

Horaires

Mercredi 9h - 12h/14h - 17h

Vendredi 16h -19h

Samedi 9h - 12h /14h -16h

Taxi M. Finet

☎ **04-76-93-65-02**

☎ **06-07-09-15-31**

EDF (dépannages)

☎ **0810 333 338**

Assistante sociale

M^{me} DI LUZIO à VINAY

☎ **04-76-36-62-06**

sur RDV

ST-QUENTIN MON VILLAGE - Dépôt légal Juin 2006 - Directeur de la publication : Jean Pierre FAURE

Rédaction Commission Communication Georges Eminent, Joël Faidide, Cristina Giry, Nicole Giry, Isabelle Moyet, Jacques Perrin, Gaël Porrot, Miranda Suco, Aimée Batteux - Impression : Mairie de St-Quentin-sur-Isère